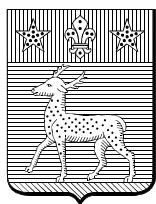


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

L'an deux mil dix-huit, le trente novembre à 18 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune.*

Date de convocation : 24/11/2018

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., FAY E.P., LESBROS JM. et Mmes ALBANO N., BERAUD M.,
BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents: Mrs HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M..

Objet:

indemnités de conseil et de budget/receveur municipal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un état établi par le receveur municipal d'ANNOT en vue du versement des indemnités de conseil d'un montant brut de **333.14€** et de budget d'un montant brut de **30.49€** soit un montant total net de **329.43€** pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF
Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/12/2018
004-210400909-20181130-DE_2018_039-DE